

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Septembre 1912.



A *Civiltà Cattolica* est une revue universellement connue. Ayant commencé en 1850, par l'oeuvre des Pères de la Compagnie de Jésus, elle a continué depuis sa fondation à s'opposer à toutes les erreurs de quelque côté qu'elles vinssent et à défendre les droits du Souverain-Pontife et la liberté de l'Eglise. Par le bref du 12 février 1866 *Gravissimum Supremi*, le pape Pie IX, qui avait constaté le bien que faisait cette revue, voulut la consolider. Par cette lettre apostolique il constitua un *collège des écrivains de la Civiltà Cattolica*, qui serait formé de religieux de la Compagnie de Jésus. Les membres du collège sont nommés par le supérieur général des Jésuites, et doivent se consacrer uniquement à cette revue et aux autres travaux que leur demandera le Souverain-Pontife. Ils sont dès lors constitués sous la dépendance immédiate et directe du pape et forment une communauté — avec un supérieur — qui observe les règles générales de la Compagnie de Jésus, modérées et tempérées précisément par la mission exclusive qu'ils ont à accomplir. Le pape leur assigna des revenus et fixa leur siège à l'*Ospizio dei Convertendi*, piazza Scossa Cavalli, jusqu'à ce qu'ils pussent trouver un autre local plus convenable. Cette occasion s'est trouvée il y a quelques années, et le collège est maintenant établi à via di Ripetta 246. La revue se publie deux fois par mois par fascicule de 128 pages et contient des articles variés, répondant à son titre. Outre la défense de l'Eglise et de ses libertés, toujours attaquées, qui est son premier souci, il y a des articles d'archéologie qui forment une collection très intéressante, une bibliographie, une chronique, et aussi dans chaque fascicule la partie d'un roman. On se demandera pourquoi une revue aussi sé-